



METALTEC VAUD 2023 - NEWSLETTER N° 3

Résumé des procès-verbaux des séances du 4 octobre, 8 novembre et 13 décembre 2023 et informations diverses

Tables des matières

1.	2024 Assemblées générales	1
1.1	Metaltec Vaud	1
1.2	Metaltec Romandie	1
2.	CCT-Métal Vaud – Négociations salariales 2024	2
2.1	Négociation salariales 2024	2
2.2	CCT-Métal Vaud 2023-2026	2
3.	Caution conventionnelle	2
3.1	Mise en œuvre de la caution conventionnelle	2
4.	Formation	2
4.1	Commission de formation technique (CFT).....	2
4.2	Remplacement de MM. Lüscher et Paudex formateur à l'EDC	3
4.3	Rénovation des ateliers de construction métallique	3
4.4	Cours complémentaire aux cours interentreprises (CIE).....	3
4.1	Formation initiale – article 32 OFPr – CFC en emploi.....	3
4.2	Formation de formateurs-trices en entreprise « refresh »	3
4.3	Formation continue	3
4.4	Salon des métiers et portes ouverts de l'EDC.....	4
4.5	Formation supérieure	4
5.	Divers	4
5.1	Expertises - Pool d'experts romand	4
5.2	Informations 2024	4

1. 2024 Assemblées générales

1.1 Metaltec Vaud

L'Assemblée générale se tiendra à l'Aula de l'Ecole de la construction le

Judi 25 avril 2024.

Les assemblées générales de section devront se tenir avant cette date.

- AG section Lausanne et environs Jeudi 14 mars 2024

Votre comité, chargé de superviser et coordonner les activités du groupe en collaboration avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs, cherche des entrepreneurs engagés pour défendre et soutenir notre métier. Nous nous efforçons d'améliorer constamment notre efficacité. Certains d'entre vous ont montré un intérêt à rejoindre le Comité et nous les en remercions. Le projet sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale. Consultez l'[organigramme du métal](#).

Le comité a prévu de se réunir à 8 reprises courant 2024.

1.2 Metaltec Romandie

Metaltec Romandie tiendra son Assemblée générale à Saint Ursanne (JU) le 19 avril 2024



2. CCT-Métal Vaud – Négociations salariales 2024

2.1 Négociation salariales 2024

Fin septembre, un courrier d'UNIA a été adressé à Metaltec Vaud demandant une augmentation de CHF 150.- pour les salaires effectifs et minimaux. Le comité a décidé, lors de sa séance du 13 décembre, de ne pas rentrer en matière.

Les salaires minimaux restent inchangés et aucune augmentation des salaires n'est rendue obligatoire pour l'année 2024.

Le libre choix est donc laissé à l'entrepreneur d'octroyer d'éventuelles augmentations de salaires à ses collaborateurs.

2.2 CCT-Métal Vaud 2023-2026

La prorogation de l'extension de la CCT-MV a été prononcée par l'arrêté du Conseil d'Etat vaudois du 13 septembre 2023 et le champ d'application de la CCT-MV est ainsi déclaré de force obligatoire jusqu'au **31 décembre 2026**.

Les augmentations de salaires applicables dès le 1er janvier 2023 pour les entreprises membres et affiliées auprès de la FVE ont été étendues dès le 1er novembre 2023 pour toutes les entreprises de la branche.

[Métal Vaud | Commissions professionnelles paritaires \(cppvd.ch\)](http://cctmv.ch)
[Consultez le tableau des salaires minimaux](#)

3. Caution conventionnelle

3.1 Mise en œuvre de la caution conventionnelle

Toutes les entreprises assujetties à la CCT Métal-Vaud ont reçu un courrier du Centre suisse de gestion des cautions leur demandant de déposer la caution de CHF 10'000.- d'ici au 3 décembre 2023 sous peine de sanction en cas de non-respect du dépôt de la caution ([art. 14 al. 7 définie à l'annexe 4 de la CCT Métal Vaud](#)).

Chacun des membres a reçu un contrat d'adhésion et a versé CHF 500.- pour constituer le fonds « caution conventionnelle ». Un certificat de cautionnement du secrétariat patronal les dispensant de déposer la caution de CHF 10'000.- leur a été envoyé. 95% des Membres ont adopté la solution proposée par Metaltec Vaud.

La caution obligatoire est un moyen efficace de garantir le respect de la CCT et de protéger les droits des travailleurs. Elle est essentielle pour maintenir un niveau de concurrence équitable et encourager une industrie responsable et éthique

4. Formation

4.1 Commission de formation technique (CFT)

Monsieur Romain Genolet, actuel Président de la CFT et de la CFP, a présenté sa démission effective à partir du 31 décembre 2023. Monsieur Gregory Pernet, membre, lui succédera à compter du 1^{er} janvier 2024. Lors d'un dîner qui a suivi le dernier comité CFT, Monsieur Genolet a été remercié pour ces deux années de présidence et les projets réalisés.

La commission s'est également enrichie de nouveaux membres, des entrepreneurs expérimentés nommés par le comité de Metaltec Vaud : Mme Isabelle Delessert, M. Frédéric Pillier et M. Stéphane Monnier. Nous les remercions chaleureusement pour le temps qu'ils vont consacrer à la promotion de la formation.





4.2 Remplacement de MM. Lüscher et Paudex formateur à l'EDC

MM. Alexandre Bory, formateur à 100% et Christophe Buensoz, formateur à 50% ont remplacé MM. Lüscher et Paudex qui ont pris leur retraite. Ils ont été reçus par le comité pour partager leurs visions et nos attentes.

4.3 Rénovation des ateliers de construction métallique

Depuis sa création en 1988, les ateliers CM de l'EDC n'ont connu que peu de modifications. Grâce aux efforts de la Commission de Formation Technique (CFT), du Service de Conseil Assistance Technique (CAT), et de l'École de la Construction (EDC), les 12 postes de travail individuels et les nouvelles machines sont opérationnels depuis la rentrée d'août 2023. Apprentis, candidats au brevet et à la maîtrise, ainsi que les formateurs, se réjouissent de leur nouvel environnement propice à un apprentissage ludique, moderne et adapté aux nouvelles technologies. Le budget de CHF 1.2 million, approuvé par les fonds paritaires (CSP/IVC), a été respecté.

Une inauguration est prévue au cours du premier trimestre 2024. Des informations suivront.

4.4 Cours complémentaire aux cours interentreprises (CIE)

Les entreprises concernées par un apprenti de 1^{ère} année en CFC CM pour la rentrée 2023/2024 ont reçu les informations utiles. 2 classes ont été ouvertes. Les partenaires sociaux ont décidé de reconduire encore cette année le financement du cours par les fonds paritaires (CSP/IVC) « [des jeunes mieux formés, plus performants et plus sûrs d'eux!](#) ».

Le cours a suscité un vif intérêt auprès du GIM-CH (groupement suisse de l'industrie des machines) qui a décidé de proposer cette formation complémentaire à leurs apprenti.e.s constructeurs en appareil industriel (CAI) en accord avec l'EDC. Un troisième groupe qui leur est destiné et financé par eux-mêmes est proposé début 2024.

4.1 Formation initiale – article 32 OFPr – CFC en emploi

Le 27 mars 2024 débutera le cycle 1 pour l'obtention d'un CFC de constructeur.trice métallique en emploi.

Objectif : Permettre à vos employés qui justifient d'une activité professionnelle dans le métier de 5 ans au minimum et ayant de bonnes notions de français d'obtenir le **CFC de constructeur.trice métallique en emploi**.

Une séance d'information est planifiée le 22 février 2024 à 18h00 à l'aula de l'école de la construction. Nous espérons que ce CFC en emploi rencontre un vif succès. Pour plus d'information et inscription, [cliquez ici](#).

4.2 Formation de formateurs-trices en entreprise « refresh »

La génération Z, axée sur le bien-être au travail et la quête de liberté, a besoin d'un encadrement particulier. La formation dispensée par M. Pierre Nendaz vous permettra de la comprendre davantage, garantissant ainsi le succès de cette génération au sein de votre entreprise. [Pour inscrire votre formateur.ice](#). Le cours est gratuit.

4.3 Formation continue

Une nouvelle commission « formation continue » en construction métallique planche sur des nouvelles formations « multi-métiers » qui seront proposées à Echallens. Dès 2024, un cours de « traçage et techniques de fixation » sera proposé.

Un cours de montage est à l'étude. La commission cherche à adapter, à moindre coût, un container maritime de 10 ou 20 pieds. [Pouvez-vous les aider à en trouver ?](#)





4.4 Salon des métiers et portes ouvertes de l'EDC

Le salon des métiers, organisé par [ExpertMaison](#), s'est déroulé à Beaulieu du 21 au 26 novembre 2023. Le stand des constructeurs métalliques a présenté une machine de [soudure virtuelle](#), offrant une initiation avant de passer à la soudure réelle. Cet outil a suscité un vif intérêt, permettant à un plus grand nombre de jeunes de s'essayer à la soudure, avec un succès notable.

Les portes ouvertes de l'EDC ont eu lieu le 2 décembre. Les nouveaux ateliers de construction métallique ont rencontré un grand succès, attirant 600 jeunes et leurs familles pour découvrir les métiers de la construction.

4.5 Formation supérieure

A partir de la rentrée 2024, un nouveau module de 250 heures devra être validé avant de pouvoir s'inscrire au brevet et à la maîtrise qui permettra d'obtenir le titre de :

- Chef/fe d'équipe de production et de montage en construction métallique ou
- Chef/fe d'équipe dessinateur-trice constructeur/trice sur métal, décerné par Metaltec Suisse.

[Une carrière dans la construction métallique](#)

5. Divers

5.1 Expertises - Pool d'experts romand

[Un pool d'experts romands](#) est prêt à fournir des conseils techniques pratiques en dehors des tribunaux. [Contactez-les](#) pour des solutions concrètes !

5.2 Informations 2024

Vous trouverez les informations et les documents 2024 utiles à la Construction métallique en consultant : [Construction métallique - Fédération vaudoise des entrepreneurs \(fve.ch\)](#) et celui des commissions professionnelles paritaires [Métal Vaud | Commissions professionnelles paritaires \(cpvvd.ch\)](#)

Joëlle Sala-Ramu

Secrétariat patronal
Secrétaire patronale

Joelle.Sala-Ramu@fve.ch

D +41 21 632 14 76

T +41 21 632 12 10

Fédération vaudoise des entrepreneurs - Société coopérative

www.fve.ch



Tolochenaz, le 20 décembre 2023

